

TERMES DE REFERENCE

Projet : **Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (FED/2018/399-509)**

Titre : **Mission d'analyse des modules administrés dans le cadre du DU-GAP et du Master Aires Protégées de l'U-Senghor pour mises à jour et/ou production de nouveaux modules**

Date de publication: **15 mars 2020**

Date de clôture : **15 avril 2020**

1. Contexte

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1.300 organisations Membres et les compétences de plus de 13.000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11^e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest - PAPBio (ROC/FED/039-269).

La composante 2 du PAPBio –Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest– mise en œuvre par l'UICN à travers son Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) vise, entre autres, à promouvoir l'échange et la capitalisation des expériences, connaissances et compétences au niveau territorial, national et régional.

Des études réalisées par l'UICN démontrent que l'offre de formation des cadres dans la région ouest-africaine en matière de gestion des aires protégées est relativement limitée. Cette situation affecte non seulement la capacité des pays à recruter des professionnels formés, mais elle dénote aussi d'une relative absence de considération pour ce type de poste et pour les professionnels eux-mêmes. Les formations continues de Diplômes Universitaires (DU) et de Master en Gestion des aires protégées proposent des modules importants, mais globalement généralistes. Les exigences en matière d'efficacité sur le terrain requièrent des équipes et unités de gestion des aires protégées de plus en plus de compétences spécifiques

liées à des domaines et filières clés qui ne sont pas encore tous pris en compte dans les cursus en cours. De ce fait, il apparaît la nécessité d'évaluer les formations en cours et de procéder à la mise à jour des modules ou de développer de nouveaux modules en fonction des spécialités et des besoins actuels des équipes de gestion des aires protégées.

C'est dans ce cadre que le projet Gouvernance Régionale des Aires protégées en Afrique de l'Ouest a prévu le recrutement d'experts pour mener des évaluations des cursus de formation en gestion des aires protégées dans la région afin d'identifier les besoins d'amélioration des modules de formation existants dans la perspective de proposer des mises à jour et/ou la production de nouveaux modules.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette mission est de mettre à jour ou de produire de nouveaux modules pour la formation Continue du Diplôme Universitaire (DU) et du Master en gestion des aires protégées.

3. Spécifications de la mission

Cette mission consistera à :

- Evaluer les curricula et modules de formation existants pour les programmes de Formation continue de DU et du Master de l'U-Senghor en Gestion des Aires Protégées;
- Evaluer l'impact des formations de DU et Master sur la capacité des agents ayant déjà suivi lesdites formations ;
- Identifier les besoins spécifiques d'amélioration des connaissances et compétences des cadres évoluant dans les aires protégées et les formuler en nouveaux modules de formation de DU spécialisé. Pour cela, un échantillon représentatif de personnel des AP sera constitué à partir des personnes enquêtées lors de l'étude menée par le programme BIOPAMA sur les cursus existants en se basant sur les données de disponibilité des compétences ;
- Mettre à jour les cursus du Diplôme Universitaire et du Master en gestion des aires protégées, à travers la production de curricula et de syllabus (liste de modules de formation) en fonction des besoins identifiés. Ces cursus adopteront l'approche par compétence qui permet de valoriser le savoir-faire en complément des connaissances théoriques et s'adresseront à des étudiants ainsi qu'aux agents déjà en poste à travers respectivement DU et le Master.
- Adapter les modules existants aux outils existants comme par exemple le guide de la gestion des Aires Protégées de la CMAP, les modules *Protected Areas Law* et les MOOC de l'UICN avec la collaboration des experts de la CMAP ;
- Développer les contenus de potentiels nouveaux modules spécialisés en fonction des besoins identifiés.

4. Livrables

Il est attendu de cette mission la mise à jour et/ou la production d'environ six (06) modules. Pour cela, le cabinet ou groupe de consultants devra :

- Fournir un rapport de démarrage avec une méthodologie détaillée de la mission à l'issue de la réunion de cadrage avec l'équipe du projet ;
- Fournir les plans de formation et les listes des modules de formation pour le DU et le Master en fonction des besoins d'amélioration identifiés ;
- Proposer un plan de formation pour les formations continues des DU spécialisés en fonction des besoins identifiés au sein des unités de gestion des aires protégées en

tenant compte de la durabilité et de la disponibilité des ressources humaines et financières pour assurer sa pérennité ;

- Fournir les contenus des modules de formation mis à jour ou nouvellement développés ;
- Fournir un rapport synthétique de fin de mission à soumettre à l'UICN.

5. Profil des consultants

La réalisation de la mission nécessitera le recrutement d'un cabinet ou groupe de consultants (4 à 6 experts).

Le chef de mission de l'équipe doit pouvoir justifier de :

- Doctorat ou diplôme de 3^e Cycle dans le domaine de l'ingénierie de l'éducation, des ressources humaines, du développement des compétences, ressources naturelles, gestionnaire des aires protégées, foresterie ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la formation des acteurs de la gestion des ressources forestières et fauniques particulièrement en Afrique de l'Ouest et dans l'organisation et la gestion de formations de troisième cycle telles que Master Biodiversité, foresterie, aires protégées ou gestion de la faune ou dans un domaine proche;
- Une expertise avérée dans le domaine de l'approche par compétence ;
- Excellentes aptitudes en communication et pour le travail en équipes multidisciplinaires;
- Une grande capacité de synthèse et de rédaction de rapports;
- Une expérience avérée dans la formulation et le développement de modules de formation professionnelle et de troisième cycle (Master ou DEA) sur des thématiques liées à la gestion des aires protégées, gestion de la faune, foresterie, lois environnementales appliquées aux aires protégées, la gestion des écosystèmes, la conservation de la biodiversité, etc.

6. Conditions fiscales

En conformité avec les dispositions fiscales au Burkina Faso prévues dans la loi n°051-2019/AN portant loi de finances exercice 2020, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires des consultants. Le pourcentage de la retenue varie entre 5% et 25% en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera versée par l'UICN auprès de la Direction Générale des Impôts à Ouagadougou.

7. Contenu des propositions

Les experts et cabinets intéressés par cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

D'une part, une offre technique:

- Décrivant la compréhension générale de l'enjeu et des objectifs de la mission ;
- Démontrant l'expertise de l'équipe proposée pour la mission, y-compris les CV illustrant les expériences pertinentes, la liste des études précédentes pertinentes et si possible des copies des rapports des missions les plus pertinents ;
- Décrivant une méthodologie claire et détaillée, les modalités pour chaque étape, et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener
- Mentionnant la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts.

D'autre part, une offre financière comprenant :

- Un budget détaillé en lien avec chaque livrable ;

- Les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés ;
- La proposition de calendrier de versement.

La charge de travail pour cette mission est préalablement estimée à un total d'environ 170 hommes-jours.

8. Période de durée de la mission

La durée de la mission est de trois (03) mois. La planification et l'organisation du temps de travail reste à l'initiative des consultants. La mission devra s'achever au plus tard le 31 août 2020.

9. Remise des propositions

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO avant le 15 avril 2020 à 23 :59 heures (UTC-GMT), signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale:

1. Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Mise à jour de modules DU et Master » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, derrière la Station Total Ouaga 2000, Ouagadougou, Burkina Faso.
2. Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre «GouvernanceRégionaleAP - Mise à jour DU et Master_Nom candidat».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse «Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org».

10. Evaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La qualification du chef de mission (30%)
- La qualification de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%)
- La qualité de l'offre technique (30%)
- Le montant de l'offre financière (20%)